

Définir les contours d'une action de formation après la réforme

jeudi 22 janvier 2015

1 jour

OBJECTIFS

Délimiter les contours de la formation professionnelle continue.
Identifier les caractéristiques d'une action de formation pour prévenir le contentieux.

PUBLIC

Toute personne concernée par la gestion de la formation dans une entreprise, un Opcv ou un organisme de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants) ainsi que les documents et les cas pratiques utilisés durant la formation.

ANIMATION

Fouzi Fethi, chargé d'études à la direction Juridique-Observatoire de Centre Inffo.

PROGRAMME

Cerner les nouveaux enjeux de la définition de l'action de formation

- Nouveaux repères pour l'entreprise suite à la suppression du 0,9 % « plan de formation »
- Interrogations des Opcas relatives à l'utilisation des contributions conventionnelles ou volontaires
- Intérêt ou non de solliciter un numéro de déclaration d'activité pour le prestataire

Savoir qualifier une action de formation dispensée par un prestataire de formation

- Finalité de l'action de formation par rapport à la personne formée : adaptation et développement des compétences, etc.
- Conditions de réalisation d'une action de formation : objectifs, programme, moyens pédagogiques, encadrement pédagogique, suivi de l'action, et évaluation
- Spécificités de la FOAD, de la VAE et de bilan de compétences

Identifier les « cas frontières » et les risques de contentieux

- État de l'interprétation de la DGEFP après la réforme : formations à la sécurité, formation centrée sur le bien-être ou le développement personnel, formation pratique, etc.
- Risques de contrôles et de contentieux
- Traçabilité des actions et pièces justificatives à conserver

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

PARCOURS CONSEILLÉ

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opcas, organisme de formation...), suivre les autres formations « approfondi » comme : Connaître la CNCP et utiliser le Répertoire national, et/ou les formations « expert » comme : Faire prendre en charge ses formations par son Opcas.

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - contact.formation@centre-inffo.fr
www.centre-inffo.fr ; boutique en ligne, les sessions de formation
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex